

climat surtout y est enchanteur. La chaleur y est rarement pénible, la fraîcheur de la brise de mer y tempère l'ardeur du soleil, celle de la nuit dissipe toute lassitude, et dispose au plus doux sommeil. »

En 1815 Koster reçut d'Angleterre des nouvelles qui exigeaient impérieusement son retour dans ce pays. Il y arriva heureusement, il y est mort en 1820.

LA GUYANE.

Le navigateur qui approche de la Guyane risque de ne pas savoir bien positivement où il est, s'il n'a pas une connaissance exacte du pays. Pendant un espace de plusieurs centaines de milles, l'œil n'aperçoit qu'une côte basse qui lui offre un aspect uniforme. Les marins à qui cette plage n'est pas familière, sont dans l'habitude de côtoyer la terre jusqu'à ce qu'ils aperçoivent une maison à laquelle ils envoient un canot pour demander où ils se trouvent. La mer y a la couleur de l'eau de mare; on n'aperçoit que la cime des arbres qui s'élèvent au-dessus de l'eau. Les embouchures des fleuves se reconnaissent à la couleur de l'eau fraîche qui entre dans la mer, sans se mélanger avec la sienne à une distance de plusieurs milles.

La Guyane est située entre 8° 20' de latitude nord, et 5° de latitude sud, et entre 52° et 72° 40' de latitude à l'ouest de Paris. Le nom de cette contrée paraît dériver d'une petite rivière tributaire de l'Orénoque, un de ses fleuves; et il a été donné par extension à la portion de l'Amérique méridionale, baignée au sud par le fleuve des

Amazones, à l'ouest par le Rio Negro et le Cassiquiare; au nord-ouest par l'Orénoque, au nord-est et à l'est par l'Océan atlantique. Les Portugais et les Espagnols en occupent la plus grande partie, les uns au sud, les autres à l'ouest. La partie contiguë à l'Océan est partagée entre les Anglais, les Hollandais et les Français. Les limites sont marquées assez imparfaitement du côté de l'ouest. Les monts Parime, chaîne de montagnes très-peu connue et d'une élévation médiocre, forment dans cette partie la borne entre les possessions des Espagnols et celles des autres peuples européens.

« Les chaleurs de la Guyane, dit l'Anglais Henri Bolinbrogke, qui passa plusieurs années dans ce pays vers le commencement du dix-neuvième siècle, quoique cette contrée soit située sous la zone torride, y sont tempérées chaque jour par des brises de mer rafraîchissantes. Elles soufflent de huit à dix heures du matin à six heures du soir; quand elles ont cessé on entend à peine le plus léger zéphyr. Elles sont suivies de brouillards épais et de vapeurs qui s'exhalent de terre, ce qui rend les nuits très-froides, humides et malsaines. La longueur du jour ne varie jamais de plus de 40 minutes. Le soleil s'y lève constamment vers six heures du matin, et se couche à la même heure le soir.

La saison sèche et celle des pluies divisent l'année comme celles de la chaleur et du froid en Europe. Il y a cependant une différence notable; c'est que la Guyane a chaque année deux étés et deux hivers, distingués l'un de l'autre par la dénomination de grand et de petit, non parce que la chaleur est moins forte, ou que les pluies sont moins violentes dans la dernière, mais parce que l'on suppose que leur durée est moindre de moitié. Cette distinction toutefois paraît plus imaginaire que réelle quant à la saison des pluies; car ne tombant que lorsque le soleil est vertical, ce qui, près de la ligne, a lieu deux fois l'an, et pendant un espace de temps égal, il est probable que leur durée doit être la même dans l'une et l'autre saison.

La différence entre les deux saisons du beau temps consiste en ce que la grande commence à Surinam, dans la Guyane hollandaise, souvent en octobre au moment où le soleil vient de traverser l'équateur pour passer au tropique du Capricorne: alors une chaleur étouffante accompagnée d'une sécheresse continuelle règne jusqu'au retour de cet astre en mars. Ensuite tombent des pluies violentes et continuelles jusqu'au mois de juin où le soleil s'est avancé vers le tropique du Cancer; puis vient une courte saison de chaleur qui dure jusqu'au mois de juillet,

sui vie encore de pluies jusqu'au mois d'octobre.

La saison sèche qu'on appelle à Cayenne le grand été, dit Bajon, y dure depuis la fin de juillet jusqu'en novembre. La saison pluvieuse règne surtout dans les mois qui correspondent à l'hiver d'Europe; cependant les pluies sont plus fortes en janvier et février. Dans la règle, le mois de mars et le commencement d'avril présentent un temps sec et agréable; c'est le petit été. En avril et mai, les pluies reviennent plus fortes que jamais.

Le climat de la Guyane tant décrié, est moins chaud que celui de la Sénégambie et des Antilles. Le thermomètre de Réaumur s'élève à Cayenne à 28° dans la saison sèche, et à 24 dans la saison pluvieuse; à Surinam le maximum de la chaleur est de 25° 8', la chaleur moyenne de l'année de 20°. Dans l'intérieur du pays, le froid des matinées oblige l'Européen à se chauffer.

La continuité des pluies tandis que le soleil est à son zénith, est nécessaire à l'existence de la vie animale et végétale; sans ce secours bienfaisant, tout languirait et périrait sous un ciel si brûlant. Les changemens de saison ne sont pas entièrement fixes; ils varient comme en Europe; ils sont toujours accompagnés d'orages très-vifs qui durent plusieurs semaines, et qui sont très-souvent funestes aux bestiaux, et même aux habitans.

Quelques parties de la Guyane offrent un aspect montagneux et nu; cependant le sol y est en général très-fertile. Toute l'année la terre est couverte de verdure. Les arbres portent en même temps des fleurs et des fruits, tout y offre l'image ravissante de l'alliance du printemps et de l'été. Cette fertilité est due à la réunion de la chaleur et de l'humidité, et de plus dans les terres basses à leur position qui empêche l'intensité de cette chaleur de détruire toute végétation, principalement dans les parties cultivées par les Européens; mais en même temps cet état de choses est loin d'être favorable à la santé.

Les Européens nouvellement débarqués sont attaqués de fièvres continues. Les abattis récemment faits, sont les plus funestes à la santé des colons. Le soleil dardant alors ses rayons sur un terrain formé de débris de végétaux et d'animaux accumulés depuis des siècles, développe et fait exhaler les miasmes que ce sol recèle. Au reste ce danger n'existe que dans les premières années. Les fièvres tierce et double tierce qui règnent habituellement dans cette contrée sont incommodés, mais peu dangereuses; les épidémies y sont très-rares. La petite vérole en a été extirpée.

Les parties incultes sont couvertes d'immenses forêts, de rochers et de montagnes; quelques-unes de ces dernières contiennent une grande

variété de substances minérales. Tout le pays est entrecoupé de marais très-profonds, et de grandes savanes ou prairies sans arbres.

Le courant de la mer, le long de la côte, va continuellement au nord-ouest; le rivage est rendu presque inaccessible par la grande quantité d'écueils, de bancs de sable et de rochers qui le bordent; d'ailleurs les mangliers qui croissent sur le bord de l'eau entrelacent leurs branches que lient encore entre elles des lianes ligneuses, et forment ainsi des broussailles impénétrables.

Partout, les côtes sont peu élevées, et même si basses dans la plus grande partie, que la mer, lorsqu'elle est haute, les couvre sur un espace de plusieurs lieues. Les caps ou pointes de terre ne se découvrent qu'à une petite distance. Les navires s'en approchent néanmoins sans danger, parce que des sondes régulières indiquent avec assez d'uniformité le voisinage de la côte.

Parmi les terres basses celles que les eaux de la mer humectent sans cesse sont couvertes de ces halliers de mangliers ou paletuviers qui présentent sur la plus grande partie de la côte un rideau uniforme de verdure. Les autres, inondées seulement par les eaux douces, produisent des juncs, et servent d'asile aux crocodiles et à toute sorte d'oiseaux aquatiques. Ces terres s'appellent savanes noyées, les savanes ou prairies sèches

sont tapissées d'herbes excellentes pour les pâturages. Ce terrain composé de sable, de limon et de coquillages, paraît être en partie le produit de la mer. A chaque inondation elle y laisse un dépôt, et forme des dunes en plusieurs endroits, élevant ainsi par degrés une digue qui doit un jour arrêter l'impétuosité de ses vagues. Elle jette sur la plage tantôt de la vase et tantôt du sable. Lorsque les dunes interceptent l'eau de mer dont les mangliers ont besoin, on voit successivement mourir ces arbres, et leurs débris augmentent la masse de terre qui se forme.

Des tertres isolés que l'on aperçoit au milieu des terres basses, paraissent avoir été anciennement des îles que des alluvions successives ont enveloppées et réunies au continent. A quatre, et surtout à dix lieues de la mer, on rencontre des montagnes presque toutes granitiques, quartzes ou schisteuses. Les roches calcaires sont inconnues dans cette contrée. Les collines éloignées de la côte d'une lieue ou de deux lieues, suivent généralement une direction parallèle à la sienne. Les montagnes de l'intérieur coupent le cours des rivières, donnant ainsi naissance à un grand nombre de chutes d'eau dont la hauteur varie de vingt à cinquante pieds. Leurs plus hautes cimes n'ont pas plus de trois cents toises au-dessus du niveau de la mer. Elles sont comme

les éperons saillans d'un plateau qui est le prolongement des chaînes hautes situées dans l'ouest, et que l'on ne connaît pas encore.

Le groupe le plus élevé ne semble pas être situé précisément au point de partage des eaux qui se versent dans l'Océan et qui s'écoulent dans l'Amazone; les cimes les plus hautes sont plus au nord que les sources des rivières qui vont se rendre à la mer. Les principaux fleuves tels que l'Oyapok, le Maroni, le Surinam et l'Essequibo, ont une embouchure large et peu profonde. Leurs cataractes offrent rarement un aspect majestueux.

L'Oyapok en a huit dans l'espace de vingt lieues, l'Essequibo n'en a pas moins de trente-neuf dans une distance peu considérable; celles du Maroni sont moins nombreuses, mais plus grandes. Cette description convient également aux autres fleuves qui sont l'Arouari, pendant long-temps la limite entre les Français et les Portugais, l'Arouague, le Sinamari tristement célèbre par les victimes que la tyrannie directoriale envoya périr sur ses bords; le Corentin, le Berbice et le Demerari.

Les grands fleuves tels que le Surinam, l'Oyapok, le Demerari et l'Essequibo sont seuls navigables; les autres, quoique très-long et très-larges, sont si bas et si remplis de rochers et

d'îles qu'ils sont de peu d'importance pour les Européens; souvent leurs bords ne sont habités que par des Indiens. Le Surinam a près de quatre milles de largeur et de seize à dix-huit pieds de profondeur de mer basse; le flux l'élève à trente pieds, jusqu'à une distance de dix milles. Là le Surinam se partage en deux branches, dont l'une remonte au sud-ouest à plus de cent vingt milles: de petits canots peuvent arriver jusque là; ensuite il tourne directement au sud.

On ne saurait nommer tous les arbres remarquables que les forêts renferment. Dans le langage vulgaire on les divise en trois classes: d'abord les bois noirs ou blancs qui sont rejetés, parce que trop légers et de peu de durée, ils ne valent rien pour les constructions. Les autres, d'une nature absolument opposée, sont durs, compacts et pesans, de couleur brune ou foncée pour la plupart, quelquefois rouge ou d'un jaune vif. Leur grain est lisse et fin; ils sont susceptibles d'un plus beau poli. Ces qualités leur ont mérité à juste titre le nom de bois incorruptible, expression par laquelle on ne doit pas entendre littéralement qu'ils ne se pourrissent jamais; elle signifie seulement qu'ils se conservent beaucoup plus que les meilleurs des nôtres, peut-être comme de dix à cinquante ans.

La troisième sorte comprend des arbres qui

fournissent des bois magnifiques pour la construction des vaisseaux : ce sont le courbaril, l'acomá, le couratari, le bois satiné et une infinité d'autres parmi lesquels on remarque l'acajou et le cedrel communs à d'autres régions de la zone équinoxiale ; le simira qui donne une belle teinte rouge ; le ceiba qui a souvent douze pieds de circonférence, et dont on construit de grandes pirogues ; le patavoua qui forme un grand parasol pouvant servir de toit à une cabane qui contient vingt personnes ; le vorai dont les grandes feuilles, qui résistent aux injures de l'air pendant plusieurs années, sont employées à couvrir les maisons.

L'aspect des forêts de la Guyane est aussi imposant et aussi varié que celui des forêts du Brésil. Quelques arbres tels que le quatélé, le moranté et le courimari, élèvent leurs cimes jusqu'à quatre-vingts et cent pieds ; d'autres répandent au loin une odeur balsamique : les lianes et les autres arbrisseaux grimpons en s'entrelaçant autour du tronc et des branches des grands arbres, rendent ces forêts impénétrables, mais en même temps elles les ornent de la plus riche parure par l'éclat de leurs fleurs. Les banhinia, les grenadilles, et les banisteria aux fleurs d'un jaune doré, recouvrent tellement les arbres auxquels elles s'attachent que dans cette confusion de végétaux, le naturaliste a souvent de la peine à

reconnaître si telle feuille ou telle fleur appartient à l'un plutôt qu'à l'autre.

Parmi les différens bois de ces forêts, les uns ont une qualité amère ou aromatique qui en chasse les insectes et les vers marins si funestes aux navires ; on en voit qui tombés de vétusté, ont essuyé pendant un grand nombre d'années les injures du temps, n'ayant que leur aubier gâté. Le courbaril, indépendamment de son bois qui est susceptible du plus beau poli, donne une résine jaune aussi transparente que le succin ; le hevé ou caoutchouc rend un suc, qui épaissi est la gomme élastique ; le simarouba a un bois le plus amer que l'on connaisse ; le rocouyer une gousse qui contient une couleur rouge très-vive. Les forêts de la Guyane recèlent aussi des poisons redoutables ; tels que le curaré et le vourara. Les ravages de ce dernier sont si prompts, suivant Stedman, qu'un enfant mourut sur-le-champ pour avoir sucé la mamelle de sa mère un instant après qu'elle eut été frappée d'une flèche qui en avait été enduite.

Des dons plus précieux de la nature sont la vanille, la salsepareille et le cacao ; diverses sortes d'épices et d'aromates, la casse, le baume du Pérou et le baume de Copahu. L'indigo et le cotonnier sont indigènes de la Guyane. Le caféier que les Européens y ont introduit donne des ré-

coltes abondantes. La bonne qualité de sa graine la fait rechercher. Le giroflier, le muscadier, le cannellier y ont été transplantés avec beaucoup de succès.

Les quadrupèdes de la Guyane sont les mêmes que ceux du Brésil; on y voit également des jaguars, des cougouars et d'autres animaux carnassiers: on y voit aussi des tapirs, des fourmilliers, un grand nombre de singes, des agoutis, des pecaris, des loutres, des chiens crabiers, des tatous, des sarigues. On y connaît aussi des chauves-souris très-grosses, des serpens énormes.

Plusieurs oiseaux tels que les colibris, les oiseaux mouches, les jacamars, les manakins et une quantité d'autres brillent des couleurs les plus éclatantes. Les marais sont peuplés de courlis rouges, de hérons, d'aigrettes, de savacous. Les insectes sont d'une grosseur dont on se fait difficilement une idée en Europe; la plupart sont revêtus d'une enveloppe magnifique.

Ce n'est guère pour admirer ces beautés de la nature que les Européens vont s'établir à la Guyane. La plupart ne se décident à y habiter que pour devenir propriétaires d'habitations où ils font cultiver le sucre, le café, le coton, l'indigo et le rocou. Des forts ont été fondés aux embouchures des fleuves pour la défense de chaque colonie; il s'est formé autour des amas de maisons

qui sont devenus des villes. Les plus florissantes sont celles des établissemens anglais à Demerari et à Essequibo, et des Hollandais à Surinam.

La ville de Stabroek, dit Henri Bolingbroke, est située dans un terrain plat, sur la rive gauche du Demerari. Sa longueur est d'environ un mille, sur un quart de mille de largeur. Les rues sont assez larges et pavées en briques, la nuit elles sont éclairées de chaque côté par des lampes suspendues devant les maisons. Les bords du fleuve sont garnis de quais. Un canal creusé autour de la ville et dans lequel la mer monte, offre le même avantage aux colons dont les maisons sont éloignées du fleuve. La ville renferme plusieurs édifices publics; le palais du gouverneur, l'hôtel de la secrétairerie où les cours de justice et de police tiennent leurs séances; enfin une église. Les maisons élevées sur des fondemens en briques, sont construites en bois, et ont toutes un à deux étages; au-dessous du rez-de-chaussée il y a une cave excellente. Elles sont couvertes en lattes longues d'un pied et larges de quatre pouces. Sous ce climat on n'a besoin ni de poëles ni de cheminées: les cuisines sont totalement séparées du corps de logis.

Il y a un marché public où les nègres se rassemblent pour vendre les productions qui sont le fruit de leur industrie et qui leur appartiennent;

tels que fruits, volailles, herbes potagères. Des revendeuses exposent en vente des objets de manufacture européenne. On y trouve aussi du bœuf salé, du lard, du poisson, du pain, du fromage, des pipes et du tabac. Ces revendeuses qui sont des femmes de couleur libres, achètent leurs fonds de commerce des marchands en gros, desquels elles obtiennent deux ou trois mois de crédit, et vendent en détail. Plusieurs d'entre elles sont très-riches, et ont en propriété dix, quinze et jusqu'à vingt nègres qu'elles occupent à leur trafic. Ceux-ci parcourent le pays deux à deux avec leurs marchandises, et allant ainsi d'habitation en habitation, gagnent quelquefois beaucoup d'argent à leur maîtresse. Ils ne peuvent pénétrer dans les cases des nègres esclaves sans la permission de leur maître. Ceux qui ne sont pas en état de payer leurs emplettes en argent, donnent en échange de ce qu'ils achètent des volailles et des cochons qu'ils ont la permission d'élever pour leur compte.

Les femmes de couleur de toutes les classes aiment la parure avec fureur; mais celles qui demeurent dans l'intérieur des terres ayant moins d'occasion que les dames de Stabroek de voir les modes nouvelles, peuvent à peine contenir les transports de leur joie à l'arrivée du colporteur. Elles se jettent avec avidité sur ses ballots, et

semblent vouloir hâter leur jouissance en maniant et culbutant tout ce qu'ils renferment. Naturellement imprévoyantes, elles vident leur bourse; si elles manquent d'argent, il leur paraît tout simple de demander crédit, et d'insister pour l'obtenir.

Lorsqu'un Européen arrive dans la colonie, son premier soin est de se pourvoir d'une femme qui puisse tenir sa maison. Il peut choisir entre une négresse, une cuivrée, une mulâtresse ou une métise. Sa demande est aussitôt acceptée qu'offerte; à l'instant le marché est conclu. La somme que l'on donne est ordinairement de 500 à 600 piastres. On a droit d'exiger pour ce prix que celle qui le reçoit réunisse les talens nécessaires pour bien remplir l'emploi qu'on lui destine, et même qu'elle sache lire et écrire. Quoique ces femmes soient en général coquettes et légères, si elles conçoivent de l'attachement pour quelqu'un, il est inviolable. Fidèles, sédentaires, continuellement occupées ou d'ouvrages à l'aiguille, ou de soins domestiques, elles entretiennent l'ordre et la propreté dans l'intérieur de la maison; cependant elles ne font pas les honneurs de la table, le decorum ne le permettrait pas. A cela près, elles remplissent tous les devoirs d'une épouse, et jouissent de tous ses droits.

Les habitans de Stabroek se lèvent ordinaire-

ment à six heures du matin, c'est-à-dire au moment le plus agréable de la journée, et prennent tout de suite une tasse de café, de thé ou de chocolat. A dix heures on fait un nouveau déjeuner composé de viandes froides, de fruits et de vin. Toutes les affaires cessent à quatre heures; alors on sert le repas le plus important de la journée. Pendant ce diner toujours servi par un grand nombre de domestiques, les convives boivent abondamment du vin de Bordeaux et du vin de Madère. Comme on ne connaît pas l'usage des sonnettes, le maître de la maison a dans sa poche un sifflet d'ivoire avec lequel il rassemble en un clin d'œil tous ses serviteurs. La soirée se passe ordinairement dans un café situé près du quai, et que l'on surnomme la bourse à cause du grand nombre des négocians de tous les pays qui s'y rassemblent. Là on jase sur les nouvelles du jour, sur le cours des marchandises, sur le départ et l'arrivée des navires, la nature de leur cargaison, etc. On y joue aux échecs, au trictrac, aux cartes, au billard. Pour varier les amusemens, on fait un tour de promenade hors de la ville.

Peu de semaines se passent sans qu'il y ait un bal ou un concert. Ces petites fêtes sont cependant très-dispendieuses. Un bal et un souper coûtent 8 piastres; un concert et un bal 12 piastres

tres par tête aux souscripteurs; chacun a le droit d'amener deux femmes de couleur. La colonie reçoit souvent la visite de comédiens ambulans qui viennent de l'Amérique septentrionale.

Un planteur hollandais vit d'une manière différente de celle d'un négociant de la ville. Au lever du soleil il sort de son lit, passe sa robe de chambre, et vient prendre l'air sous un portique qui est devant sa maison. Une négresse lui sert du café très-fort; il en prend deux à trois tasses sans sucre; un petit nègre lui apporte ensuite son tabac et une bouteille d'eau-de-vie de genièvre; il passe ainsi le temps à fumer jusque vers neuf ou dix heures, dans la plus douce situation imaginable. Le *baass* ou intendant de l'habitation arrive, et lui rend compte des ventes et des expéditions qui ont eu lieu, prend ses ordres, et lui donne tous les renseignemens dont il a besoin. Le Hollandais s'habille ensuite; toute sa toilette consiste à se laver le visage et les mains avec un verre d'eau que lui présente un nègre; cette eau lui est versée sur les mains.

Les appartemens sont frottés tous les jours avec du jus de citron; cette opération qui rend un parfum agréable, contraste fortement avec l'odeur de la fumée de tabac qui se répand de même partout chaque matin. Les Hollandais motivent leur goût excessif pour la pipe en disant

que l'usage du tabac a des qualités calmantes qui corrigent l'effet du trop grand usage des liqueurs fortes, et qu'il les préserve des fraîcheurs et des brouillards qui exercent une si fâcheuse influence dans une atmosphère humide. Quand un Hollandais transpire, la seule précaution qu'il prenne pour ne pas se refroidir, est de boire deux à trois verres de genièvre et de fumer : ces mesures effectuées, il laisse, sans s'inquiéter, ses habits sur son corps. Le tabac qu'on emploie à Stabroek, n'est pas privé comme celui d'Europe de son odeur naturelle par la pression, la fermentation et l'aspersion de substances ammoniacales. Le parfum qu'il exhale est si agréable, que c'est une recherche de politesse et une attention délicate entre deux personnes qui se rencontrent de s'envoyer mutuellement de fortes bouffées de fumée. Le soir personne ne sort sans avoir à la bouche une pipe ou une cigare.

Le planteur hollandais après avoir achevé sa toilette, s'assied à onze heures précises à une table couverte de différentes espèces de viande, de légumes et de fruits. Ce repas très-substantiel est pour lui le meilleur de la journée. Le peperpot, potage auquel on donne du piquant par une forte dose de piment, est un plat obligé de ces déjeûners. Le vin de Madère, l'eau-de-vie et les liqueurs fortes y remplacent le thé. Les Hol-

landais préfèrent ces boissons comme plus fortifiantes et plus convenables à la chaleur du climat, et trouvent que le thé a l'inconvénient de provoquer la transpiration et de donner de la bile. Après avoir donné une heure au plaisir de la table, le méthodique Hollandais monte à cheval, soit pour aller rendre visite à quelqu'un de ses voisins, soit pour parcourir ses propriétés et voir travailler ses nègres. Dans l'une ou l'autre de ces promenades, il est suivi par un jeune nègre qui porte à pied, dans un sac de peau, un paquet de cigares pour son maître, et tient à la main un brandon de feu ; car à cheval, en voiture ou en marchant, le Hollandais fume toujours, et se fait suivre constamment par un domestique. A quatre heures il dîne, et après avoir bu largement du vin de Bordeaux, il se retire pour aller faire sa méridienne. Vers le soir il sort pesamment de son hamac, descend, prend du café, et finit la journée par une promenade autour de ses bâtimens, afin de s'assurer que chaque nègre remplit son devoir.